



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE de FRONTON
Mr le Maire de FRONTON - 1 Esplanade de Marcorelle – BP 3 – 31 620 FRONTON
Tél : 05.62.79.92.10
M@il : contact@mairie-fronton.fr

Objet et type du concours

Concours de maîtrise d'œuvre – construction école maternelle 6 classes
Concours de maîtrise d'œuvre restreint sur esquisse.
Nombre de participants : maximum 3.

Description du projet

L'opération consiste en la construction d'une nouvelle école maternelle pour la commune de Fronton (31), sur une parcelle située en contiguïté de l'école Élémentaire Marianne, récemment construite, pour une capacité de 6 classes de maternelle comptant une trentaine d'élèves chacune.
Ce projet est décrit dans *la note de présentation du projet* jointe au règlement de consultation.

Montant estimé des travaux

Pour une surface plancher de 1607m², le coût prévisionnel de travaux est de 3 500 000€ HT (trois millions cinq cent mille euros) comprenant la construction de l'équipement et aménagements extérieurs de 4410m².

Contenu de la mission

A l'issue de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, sera retenue une équipe lauréate qui se verra confier :

- Une mission de base, conformément à l'article R.2410-1 à R 2432-7 du code de la commande publique ;
- Une mission de coordination en matière de Système de Sécurité Incendie, telle que définie par les textes réglementaires et normes en vigueur ;
- Une mission d'étude de synthèse ;
- Une mission d'exécution partielle ;
- Des missions optionnelles : OPC ; et BIM de niveau 2 incluant une mission BIM Management ;
- Une mission complémentaire de conformité réemploi.

Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu 1^{er} trimestre 2022.

Compétences des candidats

Les concurrents retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement.

Le candidat est libre de choisir la forme juridique de son groupement, conjoint ou solidaire.

Toutefois, en application de l'art. R2142.22 et art R2142.24 du code de la commande publique, et afin de garantir la cohérence de la conception et la maîtrise des délais de réalisation, la forme de groupement imposée à l'attribution du marché, sera celle du groupement conjoint avec mandataire solidaire.

En cas de groupement, le mandataire sera architecte, inscrit à l'ordre des architectes.

Classification CPV : 71200000

Critères de sélection des participants

La sélection des candidats se fera conformément aux articles R.2144-1 à R.2144-7 du code de la commande publique.

Les critères de sélection des candidatures (sans ordre de priorité, ni pondération) sont évalués au regard de la nature de l'importance et de la complexité de l'opération envisagée et seront les suivants :

- Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate : critère apprécié au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, compétence et qualité du candidat ;
- Qualité des références fournies : Qualité en termes d'opération d'importance ou de complexité au moins équivalentes, qualité en termes de performance énergétique et environnementale au regard de l'objet de l'opération ;
- Garanties et capacités financières.

Indemnisation des candidats

Une indemnité forfaitaire de 15 000€ HT sera versée dans un délai maximum de 30 jours à compter de la désignation du lauréat, à chaque équipe, sous réserve d'une réponse conforme aux exigences du règlement de concours et vaudra avance sur honoraires pour le maître d'œuvre retenu.

Dossier de consultation

- Conformément à l'article R2132-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur son profil acheteur. Le dossier de consultation est disponible par téléchargement gratuitement sur la plateforme à l'adresse électronique : www.marches-securises.fr

Il comprend le règlement spécifique d'appel à candidatures (phase 1), le cadre type (fichier Excel) et la note de présentation de l'opération.

- Chaque dossier de candidature devra être complet ; et rédigé en français ou accompagnés d'une traduction libre en français (art. R.2143.16 du Code de la Commande Publique).
- Les documents à produire sont ceux énoncés dans le règlement de consultation.

Recours

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE
CEDEX 07.

Tél : 05 62 73 57 57

Fax : 05 62 73 57 40

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.

Date et modalités d'obtention des dossiers de consultation

Le dossier est disponible à compter du **02/10/2020**.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS AU BOAMP ET AU JOUE : 02/10/2020.

Le dossier de consultation complet est disponible gratuitement par téléchargement sur les sites www.mairie-fronton.fr et **www.marches-securises.fr** (dématérialisation obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018).

En cas de difficulté de téléchargement ou de pièces trop volumineuses, le dossier de consultation peut également être remis à chaque candidat qui en fait la demande par mail : comptabilite@mairie-fronton.fr (arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde)

Date limite et modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être obligatoirement déposées de manière dématérialisée sur le site www.marches-securises.fr **avant le 03/11/2020 à 12 heures**.

Conditions de participation

Dans le respect de l'article 51 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ne pourront pas participer au marché les candidats faisant l'objet d'une exclusion de droit prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique

Contact

Emmanuelle Sallée

Tel : 05.62.79.92.93